Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212200117-20260618-202612AR-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE BOQUEHO

NOMBRE DE CONSEILLERS	**: 15**
CONSEILLERS PRESENTS	**13**
VOTANTS	**15**

SEANCE DU 03 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 03 avril 2026 les membres du Conseil municipal de la Commune de Boquého se sont réunis à la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 25 mars 2026 conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Heure du début de la séance : 20 heures

ETAIENT PRESENTS : Anne-Hélène HALLET, ANDRE Loïc, BENOIT Sally, CHRISTIEN Julie, CORBEL Thomas, DELARUE Gilles, LE MOAL Anne-Marie, LE QUELLENNEC Gaëlle, MICHEL Fabien, PETIT Céline, PINÇON Gwendal, SERANDOUR Sandrine, TEFFO Cédric

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : ARTHUR Marie par CHRISTIEN Julie, LE BELLEGUY David par Anne-Hélène HALLET.

SECRETAIRE DE SEANCE : JULIE CHRISTIEN

Délibération 2026-12 AR

Composition des commissions communales obligatoires

Après retrait de la délibération erronée, cette version ANNULE et REMPLACE la délibération 2026-12

Rapporteur : Anne-Hélène HALLET

Mme Le Maire propose de constituer les commissions communales. Elle précise qu'elle présidera l'ensemble de ces commissions à l'exception de la commission électorales.

Se sont portés candidats dans les **3 Commissions obligatoires**

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212200117-20260618-202612AR-DE

Commission électorale (sans le Maire)

Sandrine Serandour	Julie Christien
David le Belleguy	Anne-Marie Le Moal
Gilles Delarue	Cédric Teffo

Commission communale des impôts directs (CCID) : (composée de 7 membres, 6 commissaires plus le Marie ou un adjoint et de 17 autres membres choisis parmi la population qui seront désignés ultérieurement)

Céline PETIT	Gwendal PINÇON
Gilles DELARUE	Sally BENOÎT
Julie CHRISTIEN	Marie ARTHUR
Anne-Hélène HALLET	

Commission Appel d'offre (composée de 6 membres)

Fabien MICHEL	Loïc ANDRÉ
Gwendal PINÇON	Thomas CORBEL
Gilles DELARUE	David LE BELLEGUY

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 12 voix pour et 3 voix en abstention

- APPOUVE la constitution des commissions communales présentées ci-dessus
- DESIGNE les membres des commissions communales

Décision

Pour : 12	Abstention : 3	Contre :

Le 03 avril 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Anne-Hélène HALLET

MAIRIE DE BOQUEHO (Côtes-d'Armor)